

Préfet de […]

**ENTREPRISE ADAPTEE**

***FONDS D’ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION***

DECISION DE REVERSEMENT

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 313-1 et D. 313-15 ;

Vu le code du travail en particulier son article L.5213-19 ;

Vu l’instruction n**°** DGEFP/METH/2019/119 du 14 mai 2019 relative au Fonds d’inclusion dans l’emploi - notification complémentaire-crédits régionaux 2019 au titre du fonds d’accompagnement à la transformation des entreprises adaptées ;

Vu l’instruction n° DGEFP/METH/2019/118 du 14 mai 2019 complétant l’instruction n° DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019 relative au nouveau cadre de référence des entreprises adaptées issu de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 : agrément, conventionnement, accompagnement, financement, expérimentations,

Le Préfet de [….]/ Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de [….],

Conformément aux stipulations de la convention n°……………..…., notamment son article *à définir en fonction de la raison de l’émission de l’ordre de reversement,* conclue le ………….... entre l’État et l’organisme *[dénomination- raison sociale]* ; et sur le fondement de la vérification du service fait.

**DECIDE**

**Article 1er :**

La somme perçue par l’organisme au titre de la convention susmentionnée s’élève à …..€ . Dans le cadre du service fait, les dépenses effectivement réalisées et justifiées s’élèvent à ….€.

Le montant du titre de reversement de l’aide perçue s’élève à ……€ pour l’organisme :

Dénomination : ……………………………………………n° SIRET […………]

Adresse : ………………………………………………………………………………………………

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune : …………………………………………………………

**Article 2** :

 L’Agence de services et de paiement est chargée de l’émission du titre de reversement.

Fait le ……………………………………. à …………………………………..

Pour le préfet et par délégation

|  |
| --- |
| Cachet et nom du signataire |